EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLESMES SEANCE DU 17 MARS 2014

DATE DE CONVOCATION L'an deux mil quatorze,

10 MARS 2014 le dix sept mars à vingt heures trente

le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Solesmes en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger SERVER, Maire.

DATE D'AFFICHAGE

18 mars 2014

DE LA DÉLIBÉRATION :

Étaient présents :

MM. Pascal LELIEVRE, Myriam LAMBERT, René TROTTIER, Adjoints, Mmes Françoise DENIAU, Patricia LAVALLIERE, Christelle PANIER,

Brigitte BRUNEAU, Laure ROUSSEAU, MM., Daniel BARBER, Didier CHEVREUIL, Christian de GRANDMAISON, Jean-Pierre LECOQ, Conseillers municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

NOMBRE DE CONSEILLERS <u>Absents excusés</u> :

EN EXERCICE 15 MM., François FILLON, et RP Patrick HALA, conseillers municipaux

PRESENTS 13 <u>Procurations</u>:

VOTANTS 15 RP Patrick HALA donne procuration à M. Pascal LELIEVRE

M. François FILLON donne procuration à Mme Myriam LAMBERT

Secrétaire de séance : Madame Christelle PANIER

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES POUR 2015

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer comme suit les tarifs de location de la salle des fêtes pour 2015 :

A partir de 2015 :

En plus des tarifs A, B et C ci-dessous, Le tarif supplémentaire suivant sera ajouté pour participation aux frais d'éclairage et de chauffage :

+ 0.20 € par kwh pour toute consommation par jour supérieure à 120 kwh et 60 kwh par demi-journée.

A – Pour les associations de Solesmes :

* Nombre de locations gratuites pour les associations de Solesmes :

2 week-end ou : 5 jours non consécutifs en semaine/an ou : 1 week-end et 3 jours non consécutifs en semaine/an

* Tarifs en dehors des locations gratuites

Grande Salle + cuisine : Journée : 190 € (identique à 2012,2013 et 2014)

Week-end et jour férié en semaine

(y compris les 24 et 31 décembre) : 250 € (identique à 2012,2013 et 2014)

Grande Salle + Petite Salle + cuisine :

Journée : 250 € (identique à 2012,2013 et 2014)

Week-end et jour férié en semaine:

(y compris les 24 et 31 décembre) : 320 € (identique à 2012,2013 et 2014)

B - Pour les associations hors Solesmes, entreprises et particuliers, etc... :

* Grande Salle + cuisine : Journée du lundi au vendredi :

: 350 € (identique à 2013 et 2014)

(380 € en 2012)

Week-end et Jour férié en semaine

(y compris les 24 et 31 décembre) : 500 € (identique à 2013 et 2014)

(480 € en 2012),

* Petite Salle + cuisine : Journée du lundi au vendredi

Week-end et Jour férié en semaine

: 250 € (identique à 2012,2013 et 2014)

(y compris les 24 et 31 décembre)

: 350 € (identique à 2013 et 2014)

(330 € en 2012)

* Grande Salle + Petite Salle + cuisine :

Journée du lundi au vendredi

Week-end et Jour férié en semaine y compris les 24 et 31 décembre) : 390 € (identique à 2012,2013 et 2014): 560 € (identique à 2013 et 2014)

(540 € en 2012)

C - Organisation de réunion en ½ journée en semaine:

(Sachant que pour une matinée les clés doivent être remises au plus tard à 14 h dans la boîte aux lettres de la mairie et en après-midi les clés doivent être remises au plus tard à 19 h dans la boîte aux lettres de la mairie) :

* Grande Salle sans cuisine : ½ journée : 140 € (identique à 2013 et 2014) (135 € en 2012)

* Grande Salle + cuisine : ½ journée: 200 € (identique à 2013 et 2014) (190 € en 2012)

* Petite salle sans cuisine : $\frac{1}{2}$ journée : 70 € (identique à 2012, 2013 et 2014) * Petite Salle + cuisine : $\frac{1}{2}$ journée : 115 € (identique à 2012, 2013 et 2014)

> Pour extrait certifié conforme, A Solesmes, le 18 mars 2014

Roger SERVER